



Nancy, le mercredi 30 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil départemental a fixé son cap budgétaire

Le budget départemental 2023 sera voté lors de la session publique du 12 décembre 2022. Réunis cette semaine, les élus et les élus ont débattu des orientations budgétaires.

Le Conseil départemental devra faire face à 50 M€ de dépenses obligatoires supplémentaires (coût de l'énergie, inflation globale, revalorisations salariales, hausse des allocations de solidarité).

Malgré le contexte troublé, le Département demeure engagé en proximité pour faire vivre les solidarités humaines et territoriales. Nous restons mobilisés en ce sens pour défendre les libertés financières des collectivités locales, l'urgence d'un bouclier tarifaire sur l'énergie, et une juste compensation des mesures imposées par l'État.

Les orientations budgétaires 2023 présentées par Pascal Schneider, vice-président délégué aux finances, témoignent de choix résolument volontaristes.

Parmi les dossiers prioritaires :

- **Investir pour la jeunesse et son émancipation.**

Ce sont près de 21 M€ fléchés pour la construction et la rénovation des collèges, ainsi que des annonces multiples : gel de la tarification de la restauration scolaire malgré l'inflation, reconduction du Pass Jeunes 54, élargissement des contrats jeunes majeurs, et l'inscription du revenu d'émancipation.

- **Conforter les solidarités au plus près des besoins.**

Ce sont des moyens supplémentaires pour la protection de l'enfance, à hauteur de plus de 8 millions d'euros, et pour l'accompagnement du grand âge et du handicap, à hauteur de plus de 18 millions d'euros. Il s'agit notamment de soutenir la diversification des modes d'accueil des enfants confiés ou encore le développement de l'habitat inclusif.

- **Améliorer l'offre de service public et accélérer la transition écologique en amplifiant l'investissement.**

Les investissements atteindront près de 100 M€ en 2023 incluant l'accélération de la rénovation des bâtiments administratifs et des services départementaux, la poursuite des

travaux de la véloroute V52, le doublement du budget dédié à l'habitat et au logement, l'appui aux territoires

Près des 2/3 des dépenses de fonctionnement du Département sont dédiées à l'action sociale, comprenant le versement des trois allocations individuelles de solidarités RSA, APA et PCH pour 261 M€, en hausse de près de 3% pour l'année 2023.

Chiffres clés des orientations budgétaires 2023

- Un budget de fonctionnement de 763 M€ en dépenses réelles prévisionnelles avec :
 - o Une forte augmentation des dépenses de +63 M€ / +9%, due pour l'essentiel à la conjoncture inflationniste et à des dépenses nouvelles obligatoires
 - o Une augmentation des recettes de fonctionnement de +53 M€ / +7%, conditionnée au maintien de l'activité économique pour le reversement d'une part de TVA, et au maintien du marché de l'immobilier pour le produit des DMTO
- Un budget d'investissement à hauteur de 100 M€ (+8 M€ / +9%)
- Une capacité de désendettement de 1,9 an à fin 2021